

<http://www.coe.int/tcj>



Strasbourg, 30 septembre 2013

PC-OC Mod (2013) 07 rev.

[PC-OC/PC-OC Mod/2013/Docs PC-OC Mod 2013/ PC-OC Mod (2013) 07]

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)

COMITÉ D'EXPERTS
SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPÉENNES
SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE PÉNAL
(PC-OC)

Projet de programme de la Session spéciale
sur le transfèrement de personnes condamnées et
Questionnaires

Session spéciale sur le transfèrement de personnes condamnées
STE 112 et 167
Projet de Programme
27 novembre 2013

Président de la session: M. Per Hedvall (Suède)

9.30 **Ouverture** par ...(Haut représentant du Secrétariat du Conseil de l'Europe)

9.15 **Discours d'introduction** par un expert externe invité (évoquant la valeur ajoutée, l'historique et l'avenir de la convention)

Discussion

10.00 La **Convention mise en pratique, expériences and propositions pour son amélioration** (présentant les réponses reçues aux questionnaires, par Mme Barbara Goeth-Flemmich (Autriche)

Discussion

10.45 Pause café

11.15 –12.15 **Présentation de la mise en œuvre du système de l'UE pour le transfèrement de personnes condamnées (Décision- cadre 2008/909/JAI)**, par un représentant de la CE, à confirmer

Discussion

12.15-13.30 Réception (à confirmer)

13.30-15.30 Ateliers (N° 1 et 3 en anglais seulement)

Objectif des ateliers: échange d'expériences, propositions d'amélioration

Atelier 1: Améliorer la communication interétatique et avec la personne condamnée

Modérateur:

Rapporteur:

Atelier 2: Résoudre les questions juridiques et pratiques liées au transfèrement (questions juridiques, préparation, transport, sécurité, santé, allocation etc.)

Modérateur:

Rapporteur:

Atelier 3 le Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées, aspects juridiques et pratiques liées à sa mise en œuvre

Modérateur:

Rapporteur:

15.30 Pause café

16.00 **Présentation par les rapporteurs des conclusions des ateliers**

Discussion

17.00 L'avenir de la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées : options d'amélioration (second protocole additionnel, recommandation, lignes directrices pratiques): par Mme Joana Ferreira (Portugal)

Discussion

18.30 Conclusions and clôture par le Président

Questionnaire 1

aux parties à la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées (STE 112)

1. Combien de demandes pour un transfèrement dans le cadre de la STE 112 avez-vous reçu dans la période allant du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2012? Combien de ces demandes ont effectivement abouti au transfèrement de la personne concernée?
2. Combien de demandes pour un transfèrement dans le cadre de la STE 112 avez-vous fait pendant cette même période? Combien de ces demandes ont effectivement abouti au transfèrement de la personne concernée?
3. Avez-vous rencontré des problèmes juridiques ou pratiques dans le traitement de ces demandes ? Merci de préciser.
4. Avez-vous des propositions pour améliorer le fonctionnement de cette Convention? Merci de préciser.

Questionnaire 2

aux parties au Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement de personnes condamnées (STE 176)

1. Combien de demandes pour un transfèrement dans le cadre de la STE 176 avez-vous reçu dans la période allant du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2012? Combien de ces demandes ont effectivement abouti au transfèrement de la personne concernée?
2. Combien de demandes pour un transfèrement dans le cadre de la STE 176 avez-vous fait pendant cette même période? Combien de ces demandes ont effectivement abouti au transfèrement de la personne concernée?
3. Avez-vous rencontré des problèmes juridiques ou pratiques dans le traitement de ces demandes ? Merci de préciser.
4. Avez-vous des propositions pour améliorer le fonctionnement de ce Protocole? Merci de préciser.